

L'ÉCOLE SUPERIEURE D'ART ET DE DESIGN DES PYRENEES ESAD PYRENEES

www.esad-pyrenees.fr

RECRUTE

UN ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRATIQUES AMATEURS ARTISTIQUES (H/F)

CDD de droit public dans le cadre d'un remplacement pour congés maladie – temps complet de 20h hebdomadaires

L'École supérieure d'art et de design des Pyrénées est un établissement public de coopération culturelle inter-régional dont les missions de service public sont l'enseignement supérieur artistique et l'initiation aux arts plastiques pour le grand public. Il regroupe 250 étudiant(e)s, 300 adhérent(e)s aux ateliers et cours publics et 55 agents permanents sur les sites de Pau et de Tarbes.

L'ESAD Pyrénées propose d'accéder à la pratique des arts plastiques au moyen d'ateliers et cours publics : de l'initiation au perfectionnement, du dessin académique à la bande dessinée, de la gravure au cours d'histoire de l'art, de la peinture à l'expression plastique.

Dans le cadre du service des ateliers et cours publics, l'établissement s'inscrit sur les territoires des villes de Pau et de Tarbes dans un objectif d'éducation artistique et d'initiation aux pratiques artistiques et en direction de publics variés.

L'ESAD Pyrénées développe également sur les sites de Pau et de Tarbes un cursus de trois et cinq ans et délivre des diplômes nationaux reconnus par l'Etat : DNA et DNSEP option art et option design, mention design graphique multimédia et mention art-céramique.

Acteur majeur dans la cartographie régionale de l'enseignement artistique, l'établissement s'inscrit à travers ses diverses missions, ses choix pédagogiques et ses orientations dans une dynamique territoriale ouverte à l'international et forme des artistes et créateurs autonomes actifs.

Missions :

Au sein du service des ateliers et cours publics de l'ESAD Pyrénées – site de Pau, vous serez en charge d'assurer le remplacement temporaire du professeur en pratiques artistiques amateurs à compter du 15 septembre 2020.

Sous la responsabilité de la directrice pédagogique, vous êtes chargé d'enseigner le dessin et l'expression plastique auprès d'un public d'enfants, d'adolescents et adultes dans le cadre des pratiques artistiques amateurs au sein du service des ateliers et cours publics (ACP) de l'établissement.

L'enseignant spécialisé des ateliers et cours publics a pour objectif d'amener ses élèves adhérents vers une autonomie qui leur permettra de continuer leur pratique artistique tout au long de leur vie.

ÉSAD·PYRÉNÉES

Il se positionne en tant que ressource dans la cité et comprend que son action s'établit sur un territoire et non dans une seule et même structure. Il s'intègre dans une équipe de manière à échanger ses connaissances et expériences, et être force de proposition quant à de nouveaux projets pour la vie pédagogique et artistique de sa structure. Il continue sa formation d'enseignant, de s'informer, et de rechercher perpétuellement des moyens d'améliorer ses pratiques.

Activités principales

- Assurer l'enseignement et l'encadrement d'un public amateur autour des disciplines artistiques suivantes selon un planning de cours établi : académique du dessin ; la peinture acrylique et technique mixte ; enseignement de la couleur, la forme et la matière, enseignement du dessin avec modèle vivant ; enseignement de la gravure
- Préparer les cours et établir la progression pédagogique
- Développer la curiosité, la sensibilité et la personnalité artistique des élèves adhérents
- Travailler en relation étroite avec l'équipe pédagogique composée de professeurs intervenant au sein des ateliers et cours publics pour proposer une complémentarité, une diversité d'offres et échanger sur les pratiques
- En dehors des heures d'enseignement, participer aux bilans et réunions pédagogiques
- Participer au développement du service des ACP : développer des relations pédagogiques et professionnelles extérieures à l'école
- Développer et faire rayonner les ateliers et cours publics au sein de l'école et sur le territoire
- Veiller au respect des consignes liées à la sécurité des publics accueillis et au règlement intérieur des ACP

Compétences techniques

- Maîtriser les connaissances pratiques des disciplines artistiques concernés : le répertoire d'œuvres classiques et contemporaines
- Capacité à développer les acquisitions des élèves/adhérents des ateliers et cours publics et à les évaluer à travers leur projet plastique et les productions qui leur sont liées
- Capacité à concevoir des programmes pédagogiques innovants pour s'adapter à des niveaux différents (pédagogie différenciée) et auprès de différents publics en concertation avec l'équipe pédagogique
- Maîtriser les techniques d'animation de groupe dans le cadre d'un apprentissage pédagogique au sein d'un service de pratiques artistiques amateurs
- Apporter son sens créatif : l'enseignant inscrit ses cours dans la cité tout en y apportant de l'inventivité et de la créativité
- Connaître le fonctionnement, l'organisation et l'environnement d'un établissement public d'enseignement supérieur sous statut de la fonction publique territoriale

Compétences relationnelles

- Qualités relationnelle et pédagogiques, sens des relations humaines, faire preuve de qualité d'écoute
- Sens du travail en équipe et de l'organisation
- Esprit d'initiative et autonomie
- Disponibilité et implication dans la vie de l'établissement
- Force de propositions et d'innovations pédagogiques
- Sens du service public

Savoirs être fondamentaux

- Bienveillance à l'égard des usagers de l'établissement
- Sens du partage des connaissances
- Bonne communication sur les projets de manière générale

Formation, qualifications et expériences professionnelles

- DNA ou DNSEP ou équivalent dans le champ de l'art
- Expérience professionnelle souhaitée de deux ans dans un poste similaire
- Permis B
- Souhaité : Attestation de Formation aux Premiers Secours

Conditions et contraintes d'exercice

La charge d'enseignement d'un temps complet est répartie sur 20 heures hebdomadaires en face à face avec les élèves adhérents et activités accessoires nécessaires aux obligations de service hebdomadaire : participation aux réunions et bilans pédagogiques, etc.

Poste à pourvoir au 15 septembre 2020

Modalités de candidature

Date limite de dépôt des candidatures : le lundi 1er septembre 2020

Date prévisionnelle du jury de recrutement : lundi 7 septembre

Le dossier de candidature comprendra une lettre de motivation faisant part des orientations pédagogiques, un curriculum vitae et un dossier de réalisations d'expériences professionnelles.

Les lettres de motivation et Cv sont à transmettre obligatoirement par voie électronique sur le site www.cdg-64.fr, onglet "Emploi et recrutement" puis « Postuler à un recrutement suivi par le CDG 64 » ou à l'aide du lien suivant <mailto:https://www.cdg-64.fr/emploi-et-recrutement/offres-emploi/postuler-a-un-recrutement-suivi-par-le-cdg-64>

Pour le dépôt du portfolio, merci de le transmettre par voie postale à l'ÉSAD Pyrénées Service des Ressources humaines 2, rue Mathieu Lalanne 64 000 PAU. La candidature sur le site du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale 64 est néanmoins obligatoire. Pour un retour des dossiers des candidats non retenus, joindre obligatoirement une enveloppe affranchie et adaptée au tarif en vigueur.